

Ecrit par le 23 juillet 2024

Annulation du chapitre d'été de la Commanderie des Costes du Rhône

Traditionnellement prévue depuis 47 ans fin juin ou début juillet au Château de Suze-la-Rousse, le chapitre d'été de [la Commanderie des Costes du Rhône](#) n'aura finalement pas lieu en 2020.

« Et ce à cause de la propagation du virus Covid-19 qui oblige tous les responsables d'associations à annuler leur manifestations publiques jusqu'à nouvel ordre, regrette Patrick Galant, le grand maître cette commanderie fondée en 1973 dans la lignée des confréries vigneronnes du XIII^e siècle. La Commanderie des Costes du Rhône ne peut pas donner de rendez-vous à ceux qui l'apprécient puisque les fêtes des vins de l'été, où elle est traditionnellement présente sont, elles aussi annulées. Peut-être que fin août on pourra crier le ban des vendanges en Avignon et ailleurs et sûr, elle y sera. Si tout va bien elle sera aussi présente, avec une forte délégation à Liège en Belgique du 12 au 15 novembre pour fêter le 30^e anniversaire de la création de la Baronnie des Costes du Rhône de cette ville. »

11 baronnies à travers le monde

Force de représentation d'animation, de communication, de promotion et de maintien des traditions des vins des Côtes-du-Rhône ainsi que de la culture vigneronne et viticole, la Commanderie compte 11 Baronniees à travers le monde. Outre les Baronniees européennes (Liège, Gand, Montreux et Palatinat), la Commanderie des Costes du Rhône est ainsi aussi présente à Shanghai en Chine, Séoul en Corée-du-Sud, Québec, Drummondville et Montréal au Canada ainsi qu'à New-York et Philadelphie aux Etats-Unis.

En mars dernier, la Commanderie avait tenu son chapitre d'hiver à Marseille au restaurant 'Chez Fonfon'. L'occasion d'introniser plusieurs personnalités régionales lors d'un événement autour de la truffe.